



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL

**Douzième session ordinaire
Genève, 6 au 8 décembre 1978**RAPPORT ANNUEL 1977 DU SECRÉTAIRE GENERAL
(Neuvième année)I Etats de l'Union

1. A la fin de 1977, l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) comptait les dix Etats membres suivants : Afrique du Sud, Allemagne (République fédérale d'), Belgique, Danemark, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse. L'Italie avait déposé le 1er juin 1977 son instrument de ratification de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales telle que modifiée par l'Acte additionnel de 1972; la Suisse en avait fait de même le 10 juin 1977; enfin, l'Afrique du Sud avait déposé le 7 octobre 1977 son instrument d'adhésion; ainsi, l'Italie était devenue membre de l'UPOV à dater du 1er juillet 1977, la Suisse à dater du 10 juillet 1977 et l'Afrique du Sud à dater du 6 novembre 1977.

2. L'Acte additionnel du 10 novembre 1972 portant modification de la Convention UPOV est entré en vigueur le 11 février 1977. A la fin de 1977, cet Acte additionnel était en vigueur pour tous les membres de l'UPOV, sauf un (le Royaume-Uni).

II Sessions

3. En 1977, les divers organes de l'UPOV se sont réunis comme suit (sauf indication contraire, les réunions ont eu lieu à Genève).

4. Le Conseil a tenu sa onzième session ordinaire du 6 au 9 décembre 1977 sous la présidence de M. B. Laclavière (France). Des observateurs d'un certain nombre d'Etats non membres intéressés (Autriche, Canada, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Hongrie, Irlande, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne et Turquie) ont participé à cette session. Le Conseil a pris, entre autres, les décisions suivantes :

i) il a approuvé le rapport annuel et les comptes pour 1976 et a établi le programme et budget pour 1978;

ii) il a décidé à l'unanimité qu'une Conférence diplomatique sera tenue du 9 au 23 octobre 1978; il en a approuvé l'Ordre du jour et le Règlement intérieur provisoires, et a autorisé le Secrétaire général à envoyer les invitations en janvier 1978;

iii) il a discuté en détail le projet de texte révisé de la Convention, et y a apporté les retouches finales; ce texte a été adressé aux Etats et aux organisations invités à la Conférence diplomatique et il a été convenu qu'il constituera la base des discussions de cette dernière;

iv) il est convenu de la réorganisation des divers organes créés par lui; à partir du 9 décembre 1977, ces organes sont le Comité consultatif, le Comité administratif et juridique, le Comité technique et cinq Groupes de travail techniques (sur les plantes agricoles, sur les arbres forestiers, sur les plantes fruitières, sur les plantes ornementales et sur les plantes potagères); le Comité technique a été chargé de reprendre les tâches dont s'occupait précédemment le Comité directeur technique; le Comité administratif et juridique a été chargé, d'une part, de reprendre celles dont traitaient précédemment le Groupe de travail sur l'harmonisation des taxes, le Comité d'experts pour la coopération internationale en matière d'examen et le Groupe de travail sur les dénominations variétales et, d'autre part, d'examiner les relations entre les règles sur la concurrence et la protection des obtentions végétales et d'établir une loi type de l'UPOV sur la protection des obtentions végétales; enfin, un Comité ad hoc sur la révision de la Convention a été chargé de reprendre les tâches du Comité d'experts pour l'interprétation et la révision de la Convention.

v) le Conseil a élu les présidents et vice-présidents suivants des divers organes de l'UPOV :

- a) Président du Conseil : M. H. Skov (Danemark), qui exercera ses fonctions jusqu'à la clôture de la session ordinaire de 1980 du Conseil;
- b) Vice-président du Conseil : M. J.I.C. Butler (Pays-Bas), qui aurait dû exercer ses fonctions jusqu'à la clôture de la session ordinaire de 1978 du Conseil et qui les a exercées jusqu'à son décès survenu le 9 mai 1978;
- c) Président du Comité administratif et juridique : Dr D. Böringer (République fédérale d'Allemagne), qui exercera ses fonctions jusqu'à la clôture de la session ordinaire de 1980 du Conseil;
- d) Président du Comité technique : M. A.F. Kelly (Royaume-Uni), qui exercera ses fonctions jusqu'à la clôture de la session ordinaire de 1980 du Conseil.

5. Le Comité consultatif a tenu sa quinzième session le 11 mars 1977 et sa seizième session les 5 et 9 décembre 1977 sous la présidence de M. B. Laclavière (France). Lors de ces sessions, il a préparé les travaux du Conseil et a discuté en particulier des préparatifs de la Conférence diplomatique de révision de la Convention et du projet de programme et budget pour 1978.

6. Le Comité d'experts pour l'interprétation et la révision de la Convention a tenu sa cinquième session du 8 au 10 mars 1977 et sa sixième session du 20 au 23 septembre 1977 sous la présidence de M. H. Skov (Danemark). Des représentants des Etats non membres suivants ont assisté aux discussions de la cinquième session, et ont eu la possibilité d'y exposer leurs vues : Afrique du Sud*, Australie, Canada, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Hongrie, Irlande, Japon, Nouvelle Zélande et Pologne; les organisations internationales non gouvernementales suivantes y ont également été représentées par des observateurs : Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH); Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI); Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL); Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales de reproduction asexuée (CIOFORA); Fédération internationale du commerce des semences (FIS). Lors de ses cinquième et sixième sessions, le Comité a examiné des propositions de révision, ou d'interprétation plus flexible, des dispositions de la Convention qui peuvent constituer des obstacles à l'adhésion à l'UPOV de certains Etats et a préparé, pour adoption par le Conseil, les projets suivants de documents de la Conférence diplomatique de révision de la Convention UPOV qui doit se tenir en octobre 1978 : Ordre du jour provisoire de la Conférence, Règlement intérieur provisoire de la Conférence et Projet de texte révisé de la Convention.

7. Le Comité d'experts pour la coopération internationale en matière d'examen a tenu sa septième session le 17 mai 1977 sous la présidence de M. J.I.C. Butler (Pays-Bas) et sa huitième session le 16 novembre 1977 sous la présidence de M. A.F. Kelly (Royaume-Uni). Lors de ces deux sessions, le Comité a pris connaissance de rapports concernant les accords bilatéraux conclus ou en préparation sur la base de l'Accord type de l'UPOV pour la coopération internationale en matière

* L'Afrique du Sud n'était alors pas encore membre de l'UPOV.

d'examen des variétés et a mis à jour la liste des offres de coopération en matière d'examen. Lors de sa huitième session, il a adopté un Formulaire type de l'UPOV de demande de résultats d'examen, a examiné des statistiques sur l'échange de rapports d'examen et a commencé l'étude des possibilités d'harmoniser les bulletins des Etats membres.

8. Le Comité directeur technique a tenu sa dixième session du 16 au 18 mai 1977 et sa onzième session du 15 au 17 novembre 1977 sous la présidence du Dr D. Böringer (République fédérale d'Allemagne) - sauf pour la dernière journée et la moitié de l'avant-dernière journée de la onzième session, qui ont été présidées par M. A.F. Kelly (Royaume-Uni). Lors de ces deux sessions, le Comité a poursuivi la discussion des méthodes de recueil et d'interprétation des données en ce qui concerne l'examen des caractères distinctifs et, partiellement, l'examen des hybrides de maïs, et a demandé au Bureau de l'UPOV de transmettre les résultats préliminaires aux organisations professionnelles dans le domaine de l'amélioration de plantes et du commerce des semences, pour observations. Lors de sa onzième session, le Comité a commencé la discussion des méthodes de recueil et d'interprétation des données en ce qui concerne l'examen de l'homogénéité et de la stabilité. A la suite de l'heureuse conclusion des travaux des Groupes de travail techniques, le Comité a adopté : lors de sa dixième session, les principes directeurs pour l'examen de l'alstroemère (TG/29/3), du streptocarpus (TG/47/2) et du groseillier à grappes (TG/52/2); lors de sa onzième session, les principes directeurs pour l'examen du colza (TG/36/3), du prunier européen (TG/41/4), de la vigne (TG/50/3), du groseillier à maquereau (TG/51/3), du pêcher (TG/53/3), du chou de Bruxelles (TG/54/3) et de l'épinard (TG/55/3); ainsi, les principes directeurs adoptés jusqu'à présent couvrent 53 espèces. Enfin, le Comité a discuté de problèmes liés au groupement des couleurs, à la détermination et à la nomenclature des surfaces planes, simples et symétriques, et à la question des variétés multilignes.

9. Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles a tenu sa sixième session du 24 au 26 mai 1977 à Hanovre (République fédérale d'Allemagne) sous la présidence de M. A.F. Kelly (Royaume-Uni). Lors de cette session, il a achevé ses travaux relatifs aux projets de principes directeurs pour l'examen du colza et a préparé un projet de principes directeurs pour l'examen du lin et du seigle. Il a également discuté la préparation de listes des variétés de ray-grass utilisées dans les collections de référence de divers Etats membres et l'établissement d'un code des stades de croissance des graminées fourragères.

10. Le Groupe de travail technique sur les arbres forestiers a tenu sa cinquième session du 14 au 16 juin 1977 à Orléans (France) sous la présidence de M. M. Bischoff (République fédérale d'Allemagne). Lors de cette session, il a discuté de l'insertion d'exemples additionnels de variétés dans les principes directeurs pour l'examen du peuplier qui avaient déjà été adoptés. Il a en outre examiné des documents de travail relatifs à des principes directeurs pour l'examen du saule et de l'épicéa. Il a enfin noté que les résultats obtenus par le Comité directeur technique au sujet du recueil et de l'interprétation des données ne pourraient pas toujours s'appliquer aux principes directeurs pour l'examen des arbres forestiers; en effet, la connaissance des caractères de ces arbres est limitée et inférieure, par exemple, à celle des caractères qui figurent dans les principes directeurs préparés par le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles.

11. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières a tenu sa huitième session du 10 au 12 mai 1977 à Madrid sous la présidence de M. J. Brossier (France). Lors de cette session, il a achevé le projet de principes directeurs pour l'examen du prunier européen, de la vigne, du groseillier à maquereau, du groseillier à grappes et du pêcher, a établi un projet de principes directeurs pour l'examen de l'amandier et a discuté d'un document de travail relatif à des principes directeurs pour l'examen de l'abricotier.

12. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales a tenu sa dixième session du 7 au 9 juin 1977 à Wageningen (Pays-Bas) sous la présidence de M. F. Schneider (Pays-Bas). Lors de cette session, il a achevé le projet de principes directeurs pour l'examen du chrysanthème, sous réserve de quelques points à régler encore par correspondance, a établi un projet de principes directeurs pour l'examen du lis et a discuté des documents de travail relatifs à des principes directeurs pour l'examen du berberis et du forsythia. Enfin, il a discuté de problèmes associés aux maladies à virus dans le matériel envoyé pour l'examen.

13. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères a tenu sa dixième session du 6 au 8 septembre 1977 à Aarslev (Danemark) sous la présidence de M. T. Webster (Royaume-Uni). Lors de cette session, il a achevé les projets de principes directeurs pour l'examen de l'épinard et du chou de Bruxelles et a établi des projets de principes directeurs pour l'examen du concombre et du cornichon, de la betterave rouge et de la rhubarbe, sous réserve de quelques points encore à régler par correspondance. Il a enfin discuté de problèmes associés au contrôle des maladies et à l'établissement de collections de référence, ainsi qu'à l'établissement de la distinction variétale des plantes potagères.

14. Le Groupe de travail sur les dénominations variétales a tenu sa dixième session du 8 au 11 mars 1977, simultanément avec la cinquième session du Comité d'experts pour l'interprétation et la révision de la Convention, et sa onzième session le 23 septembre 1977, sous la présidence de M. S. Mejegaard (Suède). Lors de ces deux sessions, il a discuté les dispositions de la Convention relatives aux dénominations variétales.

15. Le Groupe de travail sur l'harmonisation des taxes ne s'est pas réuni en 1977.

III Relations avec les Etats et les organisations

16. Le Président du Conseil de l'UPOV, ainsi que plusieurs autres membres du Conseil, le Secrétaire général et le Secrétaire adjoint, ont participé au symposium organisé par la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales de reproduction asexuée (CIOPORA) à Budapest.

17. Le Président du Conseil de l'UPOV et le Secrétaire général adjoint ont participé à une réunion d'experts de la CIOPORA à Sparrieshoop (République fédérale d'Allemagne), à une réunion d'un comité de rédaction mixte de l'Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL) et de l'UPOV, tenue à Paris, ainsi qu'à la réunion annuelle de l'ASSINSEL et au Congrès de la Fédération internationale du commerce des semences (FIS), tous deux à Monterey (Californie). A la réunion de la CIOPORA à Sparrieshoop ont également assisté plusieurs autres membres du Conseil.

18. Le Secrétaire général adjoint a participé à des réunions de l'Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH), à Lyngby (Danemark) et à Luxembourg.

19. Le Bureau de l'Union a été représenté au huitième Séminaire panaméricain sur les semences tenu à Tegucigalpa (Honduras), ainsi qu'à une réunion spéciale du dix-huitième Congrès de l'Association internationale d'essais de semences (ISTA) à Madrid.

20. Le Secrétaire général, en sa qualité de Directeur général de l'OMPI, et le Secrétaire général adjoint, en dehors de ses tâches officielles, ont participé aux commémorations du centenaire de l'Office allemand des brevets à Munich. A cette occasion, le Secrétaire général adjoint a donné suite à une invitation du Président de l'Office fédéral des variétés de la République fédérale d'Allemagne (qui a également participé aux commémorations) à voir les examens effectués par cet office à Moosinnich, près de Munich.

IV Publications

21. Au cours de 1977, le Bureau de l'Union a poursuivi la publication du Bulletin d'information de l'UPOV (UPOV Newsletter) qui a paru quatre fois (en mars, juin, septembre et décembre). Il a également préparé une nouvelle version révisée de la Brochure d'informations générales en anglais et a publié une traduction japonaise de cette brochure.